



Infos DELME

N°119 Avril -Mai- Juin- Juillet –Août 2015



Delme. — *Palais de Justice et Synagogue.*



Toutes les informations sur www.delme.fr, le site officiel de la commune

LA VIE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal de janvier 2015

- accepte la rétrocession des voiries du lotissement HELIOS 2,
- propose à l'honorariat, Monsieur Raymond ENGEL, Adjoint au Maire, lequel a exercé des fonctions municipales et syndicales de 1971 à 2014,
- admet en non- valeur une somme de 9 808,81 € correspondant à une dette pour loyers impayés,
- décide de verser 1 000 € pour les restaurants du cœur.

Le Conseil Municipal de février 2015

- valide, à l'unanimité, la candidature de Monsieur Jean-Philippe GAUTIER seul dossier réceptionné et l'adjudication de la chasse communale du 06 janvier 2015 pour 450 € auxquels s'ajoutent les frais de criée pour 100 €, les frais d'enregistrement et la moitié des frais de publication.
- vote une motion de soutien aux Notaires de France,
- fixe le loyer de l'appartement créé récemment dans les locaux de l'ancienne trésorerie pour 390 € par mois. Le deuxième loyer correspondant au local des infirmières et orthophonistes s'élèvera à 430 €.

Le Conseil Municipal du 1^{er} avril 2015

- vote les comptes administratifs et de gestion du lotissement et affecte le résultat 2014 soit un déficit total de 3 432,14 € en fonctionnement et 307 647,52 € en investissement,
- vote les comptes administratif et de gestion 2014 de la commune résumés comme suit :

Recettes de fonctionnement	=	914 260,11 €
Dépenses de fonctionnement	=	763 757,91 €
Solde d'exécution	=	150 502,20 €

Recettes d'investissement	=	800 965,48 €
Dépenses d'investissement	=	137 239,63 €
Solde d'exécution	=	663 725,85 €
Solde d'exécution 2013	= -	600 253,08 €

Et affecte les résultats comme suit :

- 40 502,20 € de fonctionnement reporté
- 110 000,00 € d'excédent de fonctionnement en section d'investissement
- 63 472,77 € d'excédent d'investissement en section d'investissement.

- désigne un estimateur de dégâts causés aux cultures par le gibier rouge autre que le sanglier : Monsieur André CORSAINT de REMILLY,
- reconduit la grille tarifaire des parcelles du lotissement adoptée en 2013,
- décide de reverser les indemnités pour travaux supplémentaires lors des élections au personnel administratif et ce pour le reste du mandat,
- autorise le mandatement de la facture correspondant au repas des Anciens 2014 soit 2 425,88 € et 378,00 € pour les colis,
- accepte la modification des statuts du Syndicat Intercommunal Scolaire de DELME et environs pour accueillir les élèves du primaire de LANEUVEVILLE-EN-SAULNOIS,
- maintient les taux des taxes directes locales telles qu'en 2014 soit :

. Taxe d'habitation	24,92 %
. Foncier bâti	20,09 %
. Foncier non bâti	50,72 %
. C.F.E.	20,87 %
- retient comme dénomination de l'ensemble salle multi-fonctions et périscolaire : Centre Culturel St-Exupéry,
- décide de geler le montant des loyers des logements communaux pour 2015.

Le Conseil Municipal du 15 avril 2015

- vote le budget primitif du lotissement et vote le budget primitif de la commune, soit :
 - . 581 268,93 € en dépenses et recettes d'investissement
 - . 974 317,61 € en dépenses et recettes de fonctionnement,
- examine et accorde les demandes de subvention d'associations utilisant la salle Multifonctions :
 - Soit 150 € à l'APEED,
 - Et 400 € au Dojo de DELME,
- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Saulnois au Syndicat Mixte d'Aménagement Numérique de Moselle et autorise ce dernier à exercer la compétence Haut Débit,
- autorise le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse et confie la gestion de la Ludothèque à l'Association Médiathèque-Relais Intercommunale.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des conseils municipaux sur delme.fr, le site officiel de la commune.

Résultats des élections départementales

Résultats des élections départementales 2015 à Delme

Delme est rattaché au canton du Saulnois. Les élus du canton siègent au conseil général ou départemental.

Résultats au second tour à Delme en 2015

	Nombre	%
Inscrits	691	
Abstentions	358	51,81%
Votants	333	48,19%
Blancs	29	8,71%
Nuls	5	1,50%
Exprimés	299	89,79%

Binôme union de droite

Mme BERVILLER Jeannine et M. LORMANT Fernand

voix	%
188	62,88

Binôme front national

M. DEGRELLE Norbert et Mme OUDIN STEPHAN Bénédicte

voix	%
111	37,12

Résultats au premier tour à Delme en 2015

	Nombre	%
Inscrits	691	
Abstentions	356	51,52%
Votants	335	48,48%
Blancs	14	4,18%
Nuls	1	0,30%
Exprimés	320	95,52%

Un peu de civisme...

Des déchets qui bouchent les collecteurs, peuvent casser les pompes et faire dysfonctionner la station d'épuration, donc **il est interdit de jeter** des lingettes ou autres papiers non dégradables dans les toilettes.

Pourquoi ne faut-il pas jeter de lingettes dans la cuvette des WC ?

Les lingettes, comme les autres objets susceptibles de constituer des fils qui ne sont pas très rapidement solubles ou biodégradables (sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, etc.), posent de multiples problèmes : obstruction des réseaux de petit et moyen diamètre, y compris dans les immeubles ; mise en panne des pompes et des organes mobiles. Au-delà des coûts induits par ces dysfonctionnements, les conséquences peuvent être importantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements,...), d'environnement et même de santé publique (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).

Nouveautés

Un nouveau site vient de voir le jour au sein de la **vie paroissiale** :

www.paroissedelme.wix.com/paroissedelme.

Monsieur BAZZARA a ouvert sa chocolaterie, « **ENTR'EUX CHOC** » ,24 rue Général NASSOY à DELME. Pour toute commande au 06.82.18.83.60

Horaires d'ouverture les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h..

L'**EHPAD « Les Acacias »** est habilité Foyer Restaurant, une prestation qui nous permet d'accueillir des personnes de plus de 60 ans pour le déjeuner. Ces personnes peuvent se joindre aux Résidents afin de partager un repas et un moment convivial des tarifs tout à fait abordables.

C'est également l'occasion de découvrir un lieu de vie ouvert sur l'extérieur et peut être, pour certains un premier contact avec nos établissements.

La semaine : 8 EUR et Les Dimanches et Jours Fériés : 9 EUR

Recherche de bénévoles :

Dans un objectif de maintien du lien social, et toujours dans un souci d'apporter du réconfort par des temps de discussion, des après-midi dédiés aux Jeux ou à diverses autres activités, nous invitons les personnes qui souhaiteraient intervenir dans le cadre du bénévolat à prendre contact avec :

Carine PERRIN, Adjointe de Direction

cperrin@hospitalor.com

EHPAD "Les Acacias"

Quartier des Acacias- 57590 DELME

Tél. 03.87.01.38.84

Autres informations :

Les permanences de l'office du tourisme de VIC SUR SEILLE vont reprendre tous les samedis à compter du 6 juin à la Guest House. Celui-ci est également ouvert le weekend pour une visite ou simplement un lieu de rencontre et d'accueil convivial. Vous y serez les bienvenus.

Erratum

Dans le bulletin annuel de la commune 2014, deux erreurs se sont produites :

- Page 7 : le numéro de téléphone de l'entreprise LESCURE n'est pas celui inscrit mais le 03.87.01.33.47
- Page 28 : le numéro de téléphone du PROXI n'est pas celui indiqué mais le 03.87.01.10.06

Veillez nous excuser de ces désagréments.

Calendrier des activités

AVRIL

- Tout le mois : Exposition "Stones, Air, Axioms" de JeanLuc GUIONNET et Thomas TILLY (Centre d'art)
- Tout le mois, jusqu'au 27 avril : Concours Mosel'lire 16-17 ans (Médiathèque)
- Du 20 au 26 avril de 9h à 17h : cirque en sel (Foyer rural)
- Samedi 25 et jeudi 30 avril à 20h30 : TAD "chat et souris" à la salle Saint Germain
- Dimanche 26 avril à 10h45 messe pour le souvenir des déportés à Delme (association des anciens combattants)
- Dimanche 26 avril à 12h : Repas "choucroute" organisé au profit de l'église à la salle communale (conseil de fabrique)

MAI

- Tout le mois, jusqu'au 24 mai : Exposition "Stones, Air, Axioms" de JeanLuc GUIONNET et Thomas TILLY (CAC)
- Vendredi 1 mai : Brocante et fête de la pleurotte
- Samedi 2 mai : Loto à 20h30 (L.J.rallye competition)
- Lundi 4 mai de 16h à 19h30 : Don du sang à la salle polyvalente
- Vendredi 8 mai à 18h : Armistice 1945 aux monuments aux morts (Association des anciens combattants)
- Samedi 9 mai à 20h : cardio boxing au gymnase de Delme.
- Mercredi 13 mai de 14h à 16h30 : La baraque à sons - Visite de l'exposition "Stones, Air, Axioms" au Centre d'art et atelier créatif à la Gue(Ho)st House.
- Du lundi 18 mai jusqu'au lundi 8 juin : Concours d'enregistrement de sons insolites (Médiathèque)
- Mercredi 20 mai de 14h à 17h : ateliers petites mains (CAC)
- Jeudi 21 mai de 10h à 10h30 : Bébés lecteurs avec les assistantes maternelles (Médiathèque)
- Vendredi 22 mai à 20h30 : compagnie Artsenic à la salle Saint Germain
- Samedi 23 mai de 9h30 à 10h : Bébés lecteurs avec la famille (Médiathèque)
- Mercredi 27 mai à 20h : Club des lecteurs (Médiathèque)
- Samedi 30 mai à partir de 14h : Fête de l'école maternelle.

JUIN

- Tout le mois jusqu'au 8 juin : concours d'enregistrement de sons insolites (médiathèque)
- Mercredi 3 juin à 14h : musique à construire (Médiathèque)
- Dimanche 7 juin : feu de la Saint JEAN (Foyer rural)
- Vendredi 12 juin à 18h : spectacle sur l'Asie avec Etienne SIBILLE (médiathèque)
- vendredi 12 juin à 18h : vernissage de la prochaine exposition (CAC)
- Samedi 13 juin à 10h : atelier d'écoute du concours et remise de prix (Médiathèque)
- Samedi 13 juin de 20h à 22h au gymnase de Delme : stage Zumba (Dojo de Delme)
- Jeudi 18 juin de 10h à 10h30 : Bébés lecteurs avec les assistantes maternelles (Médiathèque)
- Vendredi 19 juin de 20h à 22h : soirée de jeux de société (Médiathèque)
- Samedi 20 juin de 9h30 à 10h : Bébés lecteurs avec la famille (Médiathèque)
- Dimanche 21 juin : foire agricole (Syndicat d'initiative)
- Mercredi 24 juin de 14h à 17h : ateliers petites mains (CAC)
- Samedi 27 juin à 11h : kermesse de l'école primaire (APEED)

Autres dates en prévisions

- Lundi 13 juillet : fête nationale avec les pompiers à 20h30
- Lundi 27 juillet : don du sang